



Fonctions à l'EM jeunes sapeurs pompiers district des Franches-Montagnes

Un **état-major** est un organisme ou une équipe chargé de conseiller et d'assister un dirigeant, il se compose des fonctions suivantes:

Commandant: Est responsable d'exercer le commandement du groupe.

Vice commandant: Est responsable de Seconder le commandant. Il exerce le commandement du groupe en absence du commandant.

Trésorier: Est responsable de la constante liquidité de la section, complété par la gestion des relations avec les banques. Il est responsable de la bonne tenue des comptes, et est responsable de fournir le bilan de la caisse et comptes lors de la fin de l'année comptable, ces derniers seront présentés à deux vérificateurs des comptes nommés parmi les assesseurs.

Secrétaire: Est responsable de la tenue des PV de la section durant les état-majors et autres séances. Elle est responsable de la gestion de la correspondance , et peut à la demande de l'état-major donner suite à des correspondances.

Responsable Equipement: Est responsable du stockage et de l'inventaire du matériel de troupe, il assure également l'équipement des Jeunes sapeurs-pompiers, et si nécessaire du remplacement du matériel détérioré ou perdu.

Assesseur(s): Sont les divers membres du comité de état-major qui n'occupent pas de fonctions particulières comme président, secrétaire ou trésorier, peuvent être sollicités lors de votes ou de prises de décisions.

Postes considérés hors état-major:

Chargé(s) d'exercice(s): Ont pour fonction la responsabilité d'organiser les exercices selon les thèmes déterminés par le programme établi en début d'année. Ils veillent à la sécurité des participants, assurent le matériel nécessaire à l'exercice et à la gestion du temps.

Ils veillent à rendre l'ensemble ludique et motivant pour les participants.

Responsable(s) subsistance(s): Veillent à assurer les substances en quantité suffisante durant les exercices.

Chargé(s) de mission(s): Peut être mandaté pour des missions particulières , recherches de fonds, préparations d'événements ou autres.